

avons déjà perdu un de nos enfants; j'ai bien peur que l'aîné nous quitte à son tour. J'épie ses démarches depuis quelques jours, et il me semble qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire en lui; je lui ai même entendu dire à un de nos voisins qu'après tout son frère n'avait pas si mal fait, qu'il reviendrait dans trois ans, avec de l'argent devant lui, et qu'il pourrait alors s'établir; au lieu que lui ne serait pas alors plus avancé. Que deviendrons-nous, ma chère femme, s'il lui prenait envie de nous quitter? Sais-tu que j'ai dans la tête un projet qui doit nous l'attacher pour toujours? J'y pense depuis quelque temps, et je crois que tu seras de mon avis: ce serait de lui faire donation de tous nos biens moyennant une rente viagère qu'il nous paierait. Par ce moyen, il se trouvera maître de la terre, et ne pensera plus à partir. Qu'en dis-tu?

—Cela mérite bien réflexion, répondit la femme. Je n'y avais pas encore pensé; seulement, je te ferai observer que plusieurs se sont donnés comme cela à leurs enfants, et n'ont eu que du chagrin avec eux.

—Mais, ma chère femme, est-ce que tu craindrais quelque chose de semblable de notre fils? Il s'est toujours montré si bon pour nous! d'ailleurs, on fera faire l'acte par un bon notaire. Nous commençons à être avancés en âge, et je pense que ce serait le meilleur moyen d'être heureux sur nos vieux jours.

—Eh bien! répondit la femme, prenons le temps d'y réfléchir, et nous en reparlerons plus tard.

La conversation s'était ainsi prolongée entre Chauvin et sa femme jusqu'au près de l'église, où ils se rendaient. C'était un dimanche. Dans toutes les directions et aussi loin que la vue pouvait s'étendre on voyait arriver les paroissiens: ceux qui demeuraient près de l'église, à pied; les plus éloignés, en voiture ou à cheval; et, à mesure que ces derniers arrivaient, ils attachaient leurs montures aux poteaux rangés symétriquement sur la place publique en face de l'église. Puis les groupes se formèrent; on parla temps, récoltes, chevaux, jusqu'à ce que le tintement de la cloche leur annonça que la messe allait commencer; tous alors entrèrent dans l'église, et suivirent l'office divin avec un religieux silence. La messe finie, on se hâta de sortir pour assister aux criées.

Ces criées, qui se font régulièrement le dimanche à la porte des églises, sont regardées comme de la plus haute importance par la population des campagnes; en effet, toutes les parties des lois qui l'intéressent, police rurale, ventes par autorité de justice, les ordres du grand-voyer, des sous-voyers, des inspecteurs et sous-inspecteurs, s'y publient de temps à autre et dans les saisons convenables; c'est pour eux la gazette officielle. Ensuite viennent les annonces volontaires et particulières: encan de meubles et d'animaux, choses perdues, choses trouvées, etc., etc., tout tombe dans le domaine de ces annonces; c'est la chronique de la semaine qui vient de s'écouler. Ces criées sont confiées à un homme de la paroisse qui porte le nom de crieur, qui sait lire quelquefois, et bien souvent ne le sait pas du tout, mais qui rachète ce défaut par de l'aplomb, une certaine facilité à parler en public, et une mémoire heureuse qui lui a permis de se former un petit vocabulaire de termes consacrés par l'usage. Si l'on ajoute à cela le ton comique et original avec lequel il parle, les contresens et les mots merveilleusement estrophiés, on aura quelque idée de cette scène, quelquefois unique en son genre.

La foule s'étant donc serrée près du crieur, qui, placé sur une estrade élevée, et après avoir promené sur l'auditoire un regard assuré:

—Messieurs, s'écria-t-il, attention! J'ai bien des annonces à vous faire aujourd'hui.

C'est défendu de lâcher les animaux dans les chemins avant le temps *fisqué* (fixé) par la loi;

Les seigneurs de l'île vous font annoncer que le temps des rentes est arrivé; ainsi, tous ceux qui doivent des *sods* *lé ventes* (lods et ventes) et des *arriérages* sont avertis d'aller s'éclaircir en payant ce qu'ils doivent, et d'y aller sans délai s'ils veulent avoir du *grati* (gratis).

Il y aura un encan public mardi prochain... non, mercredi prochain...

—Une voix: Non, c'est vendredi.

—Le crieur: Ah! oui, oui, Messieurs, c'est une *trompe* (erreur) c'est vendredi; là où qu'il y aura beaucoup de meubles de ménage trop *longs* à détailler; des chevaux, des vaches, des moutons, trop *longs* à détailler; de plus, des charrettes, charrues, aussi trop *longs* à détailler.

Pendant que les annonces allaient ainsi leur train, deux hommes fendaient la foule, portant

un lourd fardeau; ils s'approchèrent du crieur et le déposèrent à ses pieds.

—Messieurs, continua celui-ci, un veau pour l'Enfant-Jésus (1). Qu'est-ce qui veut du veau? Une piastre pour commencer... rien qu'une piastre pour ce beau veau, bien gras...; deux piastres... il s'en va... il va s'en aller... Une fois, deux fois... trois fois... Adjugé... à moi; — c'est moi qui l'achète.

Cependant, la foule, voyant que la séance tirait à la fin, commençait déjà à défiler, lorsque le crieur se sentit tirer par l'habit; il se baissa pour écouter quelques mots qu'on lui dit à l'oreille, puis se relevant:

—Arrêtez, Messieurs, encore une annonce de grande importance. M. Dunoir, notaire, vous prévient qu'il vient s'établir parmi vous, et qu'il fera toutes sortes d'actes, depuis le compte de partage le plus difficile et le plus embrouillé jusqu'au plus simple billet; il prendra meilleur marché que l'autre notaire; les *ac* (actes) de vente avec la *coupie* (copie), cinq chelins; les *ac de damnation* (actes de donation), six chelins... etc., etc.

Ici le notaire glissa quelque chose dans la main du crieur, qui reprit aussitôt:

—Je vous assure, Messieurs, que c'est un bon notaire, un jeune homme qui paraît *ben retors dans le capablement*. Il vous demande votre pratique... Il vous servira comme y faut... C'est fini, Messieurs, y a pu rien pour aujourd'hui.

L'assemblée, à ce signal, se dispersa promptement.

Le notaire seul resta, attendant que le curé fût sorti de l'église pour aller lui présenter ses respects. Laissons M. Dunoir chez M. le curé, qui l'aura sans doute invité à dîner, et suivons le père Chauvin et sa digne compagne jusque chez eux.

IV

LA DONATION

De retour à la maison, l'entretien sur l'affaire importante de la donation projetée ne tarda pas à se renouer entre les deux époux. Le mari fit valoir de nouveau les raisons déjà données, et d'autres qu'il crut propres à faire goûter ce projet à sa femme. Celle-ci fit ses remarques, ses objections; le tout fut longuement discuté, tourné et examiné sur toutes les faces, et, après mûre délibération, définitivement agréé de part et d'autre. Ils appelèrent alors leur fils, et lui firent part de la résolution qu'ils venaient de prendre. Comme on le pense bien, le fils ne pouvait en croire ses oreilles: se voir tout d'un coup seul maître et possesseur de la terre paternelle lui semblait presque un rêve; aussi, à la réitération des offres de son père et de sa mère, mit-il moins de temps à les accepter qu'il n'en avait fallu à ceux-ci pour se décider à faire cette démarche. Il fut ensuite convenu que l'acte en serait passé le surlendemain, et tous trois employèrent le temps qui restait jusque là à en débattre les conditions.

Le jour arrivé, le père, la mère et leur garçon se préparèrent à se rendre chez le notaire. Comme c'était une affaire qui intéressait toute la famille, Marguerite fut invitée à les accompagner; on invita même, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins, amis intimes de la famille, et tous ensemble se dirigèrent vers la demeure du notaire. Au moment du départ, on fut indécis, si l'on irait chez l'ancien ou le nouveau notaire; mais, les avis étant pris, la majorité décida que l'on donnerait la préférence au nouveau parce qu'il s'était fait annoncer comme un bon notaire, et qu'il faisait les actes à meilleur marché que l'ancien. Un quart d'heure après, on arrivait chez le nouveau praticien. M. Dunoir était en ce moment à sa fenêtre, lorsqu'il vit plusieurs voitures s'arrêter devant sa porte, et une dizaine de personnes en descendre:

—Bon! dit-il, mes annonces font effet; voilà déjà des pratiques.

Et, allant lui-même ouvrir la porte, il introduisit les arrivants, leur offrit poliment des sièges, où tous prirent place, Chauvin, sa femme et leur fils, près du notaire, le reste, en seconde ligne, un peu à l'écart.

—Qu'y a-t-il pour votre service? demanda le notaire.

—Nous sommes venus, répondit Chauvin, nous

(1) Suivant l'usage, comme l'on sait, le curé fait chaque année, dans sa paroisse, au temps de Noël, une quête pour les pauvres. Chacun donne librement ce qu'il veut: argent, denrées ou autres effets. Dans le cas présent, quelqu'un avait promis un veau, et l'offrait en vente pour en verser le produit dans le fonds de la quête.

donner à notre garçon que voilà, et passer l'acte de donation.

—Ah! dit le notaire, en s'efforçant de faire l'agréable, et lorgnant Marguerite du coin de l'oeil, je croyais que c'était pour le contrat de mariage de mam'selle.

Marguerite baissa la tête en rougissant; tous les autres se mirent à rire.

—Eh bien, mam'selle, reprit le notaire, quand vous serez prête, je serai à vos ordres pour passer votre contrat de mariage; en attendant, faisons notre acte de donation.

Tout en parlant ainsi, le notaire avait pris une feuille de papier, et y avait imprimé du pouce une large marge, puis, après avoir taillé sa plume, il la plongea dans l'encrier et commença:

Pardevant les notaires publics, etc., etc.,

Furent présents J. B. Chauvin, ancien cultivateur, etc., et Joseph Le Roi son épouse, etc., etc.;

Lesquels ont fait donation pure, simple, irrévocable, et en meilleure forme que donation puisse se faire et valoir, à J. B. Chauvin, leur fils aîné, présent et acceptant, etc., d'une terre sise en la paroisse du Sault-au-Récollet, sur la rivière des Prairies, etc., bornée en front par le chemin du Roi; derrière par le *Tréquarez* des terres de la côte Saint-Michel; du côté nord-est à Alexis Lavigne, et à l'ouest à Joseph Sicard; avec une maison en pierre, grange, écurie et autres bâtisses sus-érigées, etc., etc.

Cette donation ainsi faite pour les articles de rente et pension viagères qui en suivent, savoir:

Le notaire s'arrêta un moment, et dit à Chauvin qu'il allait écrire les conditions à mesure qu'il les lui dicterait:

—600 lbs en argent.

—24 minots de blé froment, bon, sec, net, loyal et marchand.

—24 minots d'avoine.

—20 minots d'orge.

—12 minots de pois.

—200 bottes de foin.

—15 cordes de bois d'érable, livrées à la porte du donateur, sciées et fendues.

—Le donataire fournira aux donateurs quatre mères moutonnes et le bélier, lesquels seront tonnés aux frais du donataire.

—12 douzaines d'oeufs.

—12 livres de bon tabac canadien en torquette.

—Une vache laitière.

—Deux...

—Pardon, Monsieur, interrompit le père Chauvin, vous dites seulement: une vache laitière; mais je vous ai dit qu'en cas de mort, nous sommes convenus, mon fils et moi, qu'il la remplacerait par une autre.

—C'est juste, dit le notaire, nous allons ajouter cela.

—Une vache laitière qui ne meurt point.

—Bon, c'est cela, dirent les assistants...

—Deux valtes de rhum.

—Trois ballons de bon vin blanc.

Ici le notaire passa la langue à plusieurs reprises sur ses lèvres.

—Un cochon gras, pesant au moins 200 lbs.

—Un...

—Mais, papa, interrompit le garçon, voyez donc, la rente est déjà si forte! mettez donc un cochon maigre; il ne vous en coûtera pas beaucoup à vous pour l'engraisser.

—Non, non, dit le père, nous sommes convenus d'un cochon gras, tenons-nous en à nos conventions.

Là-dessus, longue discussion entre eux, à laquelle tous les assistants prirent part. A la fin, le notaire parut comme illuminé d'une idée subite:

—Tenez, s'écria-t-il, je m'en vais vous mettre d'accord; vous, père Chauvin, vous exigez un cochon gras; vous, le fils, vous trouvez que c'est trop fort; eh bien, mettons:

Un cochon raisonnable.

—C'est cela, c'est cela, dirent ensemble tous les assistants.

En même temps, un éclat de rire, mais étouffé presque aussitôt, fit tourner tous les yeux du côté de Marguerite, qui, depuis longtemps, faisait tous ses efforts pour se contenir.

(A suivre)

Erratum — La 23ième ligne du IIème chapitre de "La terre paternelle" se lit: combrée que le lendemain matin, Chauvin et ses